



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1438 I
SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2021

Crédit de 13 275 800 francs brut destiné à la construction d'une halle couverte permanente pour trois terrains de tennis et à la réfection de trois terrains extérieurs au centre sportif du Bois-des-Frères dont à déduire une participation financière de l'Association régionale Genève Tennis (ARGT) de 1 000 000 de francs, soit 12 275 800 francs net (PR-1438 I)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 68 oui

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 13 275 800 francs destiné à la construction d'une halle couverte permanente pour trois terrains de tennis et la réfection de trois terrains extérieurs au centre sportif du Bois-des-Frères, sis au 35, chemin de l'Ecu, parcelle N° 3711, feuille 46 du cadastre de la commune de Vernier, propriété de la Ville de Genève, dont à déduire une participation financière de l'Association régionale Genève Tennis (ARGT) de 1 000 000 de francs, soit 12 275 800 francs net.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 13 275 800 francs.

Art. 3. – La dépense nette prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le crédit d'étude de 900 000 francs voté le 5 décembre 2017 (PR-1233, PFI N° 050.044.11), soit un total de 13 175 800 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2023 à 2052.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Pierre Scherb

Le Président :

Amar Madani